

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MARS 2026**

N° 2026-27

L'an deux mil VINGT-SIX, le TRENTE du mois de MARS à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX.

Date de Convocation :
24/03/2026

Etaient présents :

Date d’Affichage :
24/03/2026

Mesdames Véronique DEPREUX, Mathilde SELVA-PICOT, Christine VERGER, Anna CARPINTERI, Emmanuelle DEVIN et Cécile GUERARD,
Messieurs Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Benoît NOTHIAS, Vincent VARIN et Pascal CAVECIN

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : *TRAVAUX DE REFECTION DU 2EME ETAGE DE LA MAIRIE- ELECTRICITE*

L'électricité du 2ème étage n'est plus aux normes et très insuffisant (une seule prise par pièce, parfois aucune). La réhabilitation du logement nécessite également la mise en place d'un nouveau tableau électrique (les plaques gaz sont remplacées par de l'électrique) et d'un sous compteur. 3 électriciens ont été sollicités afin d'établir des devis. L'un n'a pas souhaité répondre, le second (Electricité Gilles) propose un devis de 8 576.88 € sans mise aux normes incendie et sans sous compteur, le troisième (Guillaumelec) propose un devis de 4985.44 € pour les travaux à réaliser en priorité, que nous avons complété par un devis de 1 969.03 € pour la mise aux normes incendie, la création d'un extracteur pour la douche, le sous-compteur et des câblages pour une pose éventuelle de radiateurs par la suite. Le total est de 6 954.47 €.

Les membres du Conseil valident à l'unanimité les devis proposés par la société Guillaumelec.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire

